



4 boulevard de l'ancienne voie ferrée Le Pountet 32300 Mirande - tél : 05 62 66 72 90

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 11 avril à 18h30,

Les membres du Comité Syndical représentants des communes membres se sont réunis à la salle des fêtes 32300 BELLOC-SAINT-CLAMENS sur la convocation qui leur a été adressée par M. DUPOUEY Francis - Président.

Date de la convocation : 2 avril 2025

Etaient présents : 49 délégués – 5 procurations

Secrétaire de séance : Mme EXTREMES Danièle, déléguée titulaire de la commune de BELLOC-SAINT-CLAMENS

Objet : Vote du compte administratif 2024.

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur Claude DESANGLES – 1<sup>er</sup> Vice-Président, Maire Délégué de la commune de Saint-Christaud, vote le compte administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses - Prévus : 5 220 862      Réalisé : 4 586 031,69

Recettes - Prévus : 5 220 862      Réalisé : 5 077 075,44

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses - Prévus : 3 460 000      Réalisé : 3 208 100,10

Recettes - Prévus : 3 460 000      Réalisé : 3 395 237,80

**Résultat de clôture de l'exercice précédent**

Section d'Investissement - excédent : 4 433,63      Section de Fonctionnement - excédent : 209 991,17

**Résultat de clôture de l'exercice**

Section d'Investissement - excédent : 491 043,75      Section de Fonctionnement - excédent : 187 137,70

Le Président s'étant retiré du vote.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : Unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait conforme, Le Président Francis DUPOUEY



La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication et à sa transmission en Sous-Préfecture de Mirande

Le 15 avril 2025

Date d'affichage : 15 avril 2025